

Région académique
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

DRRH/20-851-138 du 04/05/2020

APPEL A CANDIDATURE : FORMATEUR CASNAV 2ND DEGRE

Destinataires : Enseignants titulaires du second degré public

Dossier suivi par : Mme PIQUE - Tel : 04 91 99 68 52 - ce.casnav@ac-aix-marseille.fr

Vous trouverez ci joint un appel à candidature du CASNAV d'Aix-Marseille (Centre académique de scolarisation des allophones nouvellement arrivés et des enfants issus de familles itinérantes et de voyageurs) qui recherche un formateur ou une formatrice à temps plein.

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Gérard MARIN, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille

Région académique PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR

FORMATEUR CASNAV- 2nd degré APPEL A CANDIDATURE

En référence à la circulaire nationale n° 2012-143 du 2-10-2012 et à la circulaire académique du 29/06/2015 (BA n°675), le CASNAV d'Aix-Marseille (Centre académique de scolarisation des allophones nouvellement arrivés et des enfants issus de familles itinérantes et de voyageurs) recrute, à **compter du 31 août 2020** : un formateur ou une formatrice à **temps plein**.

Peut postuler tout **enseignant du second degré**, titulaire de l'Education nationale, exerçant à plein temps dans les Bouches-du-Rhône, ayant obtenu une certification complémentaire en français langue seconde ou ayant suivi un cursus universitaire en français langue étrangère et justifiant d'une expérience dans le domaine.

Les qualités et compétences suivantes sont attendues :

- connaissance des publics EANA (élèves allophones nouvellement arrivés), EFIV (élèves issus de familles itinérantes ou de voyageurs), et les problématiques actuelles ;
- connaissances didactiques du **FLE/FLS** ;
- bonne connaissance des problématiques de l'évaluation, de la formation d'adultes ;
- capacité à concevoir, organiser et animer des stages, des journées d'information et des réunions à destination des personnels de l'éducation nationale du premier et du second degré travaillant auprès des EANA et des EFIV ;
- volonté d'implication personnelle, disponibilité, adaptabilité et mobilité (déplacements au sein de l'académie, principalement dans les Bouches-du-Rhône) ;
- sens des relations, aptitudes au travail en équipe et avec les différents partenaires, dans un environnement complexe (capacités d'écoute, de médiation, de concertation...) ;
- bonne maîtrise des outils bureautiques (traitement de texte, tableur...) ;
- aptitudes à la formalisation de projets, à la production de bilans ;
- capacité à organiser et gérer plusieurs dossiers en parallèle.

De plus, le CAFA, une expérience dans le premier degré, la maîtrise de l'anglais et des outils numériques nécessaires à la conception de modules de formation à distance seront plus particulièrement appréciés.

La mission est assortie d'obligations à caractère déontologique :

- confidentialité sur les informations concernant les élèves, les établissements...
- loyauté vis à vis de l'institution.

La durée de la mission est fixée à trois ans, dont une première année probatoire. Elle est susceptible d'être renouvelée pour une période de même durée.

Les candidats peuvent obtenir des informations complémentaires auprès de :

Béatrice Piqué soit par téléphone (06 77 12 23 59), soit par mël (ce.casnav@ac-aix-marseille.fr).

Les personnes intéressées sont invitées à faire parvenir par la voie hiérarchique, une lettre de motivation, leur curriculum vitae, un avis circonstancié de leur supérieur hiérarchique, ainsi qu'une copie de leur dernier rapport d'inspection à l'adresse suivante :

Madame la responsable académique du CASNAV
28 boulevard Charles Nédélec 13001 MARSEILLE

Une copie du dossier de candidature sera transmise directement par mël à :
ce.casnav@ac-aix-marseille.fr

La date limite de réception des candidatures est fixée au **12 juin 2020**
Les candidats retenus seront ensuite convoqués à un entretien.

Véronique BLUA, IA-DASEN Adjointe, Responsable académique du CASNAV